

The Project Gutenberg eBook of Baudelaire et Sainte-Beuve, by Fernand Vandérem

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Baudelaire et Sainte-Beuve

Author: Fernand Vandérem

Release date: January 30, 2014 [EBook #44807]

Language: French

Credits: Produced by Clarity, Hélène de Mink, and the Online Distributed Proofreading Team at <http://www.pgdp.net> (This file was produced from images generously made available by The Internet Archive/Canadian Libraries)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK BAUDELAIRE ET SAINTE-BEUVE ***

Note sur la transcription: Les erreurs clairement introduites par le typographe ont été corrigées. L'orthographe d'origine a été conservée et n'a pas été harmonisée. Les numéros des pages blanches n'ont pas été repris.

BAUDELAIRE

ET

SAINTE-BEUVE

*Imprimé à 235 exemplaires
dont
10 sur papier de Hollande.*

FERNAND VANDÉREM

BAUDELAIRE

ET

SAINTE-BEUVE

NOUVELLE ÉDITION

AUGMENTÉE DE NOTES ET D'UN CHAPITRE INÉDIT



PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1917



CETTE étude, publiée d'abord dans le *Temps Présent*, a paru en 1914 sous forme d'une brochure à tirage restreint et depuis longtemps épuisé.

Il m'a semblé que le cinquantenaire de Baudelaire pouvait prêter quelque intérêt à une réédition.

Je n'ai rien changé au texte primitif, que j'ai seulement complété par des notes indiquant les sources des textes invoqués et quelques particularités nouvelles.

J'y ai joint en outre un appendice où j'ai tenté de mieux élucider les sentiments de Baudelaire pour Sainte-Beuve. ⁶

On aura ainsi, avec toutes références utiles, un résumé des relations entre le grand poète et l'illustre critique.



BAUDELAIRE ET SAINTE-BEUVE

I

LES relations de Baudelaire et de Sainte-Beuve prêteraient à un curieux chapitre d'histoire littéraire, dont j'offre ici un aperçu.

Les sentiments de Baudelaire envers certains de ses contemporains, comme les sentiments qu'il leur inspirait, présentent parfois des contradictions. Ainsi, extérieurement, qui douterait de son culte pour Gautier et de l'estime où Gautier le tenait? Cependant on a retrouvé un article de Baudelaire où il traitait Gautier en poète verbal, en enfileur de phrases [1], et, d'autre part, Maxime du Camp nous conte que, dans l'intimité, Gautier prédisait à Baudelaire la faillite finale d'un Pétrus Borel [2].

Entre Baudelaire et Sainte-Beuve, pas trace de ces fluctuations. De son extrême jeunesse à sa mort, Baudelaire ne cessa de ressentir et de marquer pour Sainte-Beuve son admiration. C'est à Sainte-Beuve qu'en 1844 il adresse respectueusement une de ses premières poésies de collège [3]. Et en 1866, à quelques mois de la paralysie générale, une de ses dernières lettres ne sera qu'un long panégyrique des poésies de Sainte-Beuve [4].

Les *Consolations*, *Joseph Delorme*, les *Pensées d'Août*, partout il trouve à louer et à s'enflammer. Notamment les *Rayons Jaunes* (ce poème parti d'une impression heureuse, mais développé d'une façon si méthodique et si dénuée d'ingénuité) lui semblaient un chef-d'œuvre dont il ne se lassait pas de redire les beautés. Baudelaire a subi là une emprise de jeunesse dont il ne devait plus se défaire.

On s'étonnera chez lui d'une admiration si constante pour un poète qui lui était si sensiblement inférieur, tant par l'inspiration et par la forme que par l'originalité. Et on pourrait être tenté d'y voir, sinon une flagornerie envers le critique tout-puissant, du moins la gratitude d'un obligé. Mais les faits s'opposent à cette hypothèse. Car Sainte-Beuve ne fit jamais rien pour Baudelaire, ou ce qu'il fit en sa faveur se réduit à l'impondérable.

Feuilletez d'ailleurs cet immense Larousse que constitue l'œuvre critique de Sainte-Beuve. Alors que tant de poètes subalternes, tant d'écrivains quelconques y bénéficient de longs articles, vous n'y découvrez pas un seul Lundi consacré à Baudelaire. Puis contrôlez par la correspondance des deux écrivains et vous aurez vite établi le relevé de [9] que Sainte-Beuve accorda à son jeune ami, à celui qu'il appelait paternellement «son cher enfant».

1856.—Baudelaire publie sa première traduction de Poe: *Histoires extraordinaires*. Lui qui ne sollicitait jamais pour son compte n'hésita en aucun cas à quémander pour Poe. Il s'était institué le barnum, l'impresario de Poe, le cultivateur acharné de sa gloire en France. Le silence sur Poe, la moindre critique contre son œuvre, meurtrissait Baudelaire au plus vif [5]. Pour une insignifiante réserve sur le conteur américain, il faillit se brouiller avec d'Aureville.

En 1856 donc, il écrit à Sainte-Beuve pour lui recommander le volume [6]. Nous avons la réponse de Sainte-Beuve. Il promet ferme un article. En bas, une note naïve de l'éditeur ajoute: «Cet article n'a jamais été fait.» Et d'un! [7]

1857.—Les *Nouvelles histoires extraordinaires*. Nouvelle lettre de Baudelaire à Sainte-Beuve [8]. Même silence de Sainte-Beuve. Et de deux!

Les Fleurs du Mal. Sainte-Beuve en connaît, avoue en connaître plusieurs morceaux. Entre autres, il doit avoir lu les vingt pièces publiées dès 1855, dans la *Revue des Deux Mondes* [9]. Voici l'ouvrage complet. Occasion unique de lancer un jeune poète qui se détache avec éclat de la cohue courante, se donne et est reçu par Sainte-Beuve comme un disciple. Le critique s'en tient pourtant à une longue lettre embarrassée, où ne sont pas oubliées les *Pensées de* [10] *Joseph Delorme* ni les *Consolations* et où les éloges sans chaleur se mâtinent de gronderies vieillottes. Quant à un article, néant. Et de trois!

Mais arrive le procès: Baudelaire en danger. Concédonz que, critique officiel, Sainte-Beuve se trouve en délicate posture pour intervenir. Au moins pourrait-il autoriser Baudelaire à publier sa lettre dans le recueil d'articles adressé aux juges. Pas question. Tout juste s'il donnera quelques extraits de cette lettre trois ans plus tard, en 1860 [10]. Et il ne la publiera complète que neuf après, le poète mort, en 1869, dans un furtif appendice des *Lundis*.

Il est vrai que, sous main, il glisse à Baudelaire des: «Petits moyens de défense.» Effectivement bien petits. «Tout était pris dans le domaine de la poésie. Lamartine avait pris *les cieux*. Victor Hugo avait pris *la terre(?)* et plus que *la terre(?)*. Laprade avait pris *les forêts*. Musset avait pris *la passion* et *l'orgie éblouissante* (sic). Théophile Gautier avait pris l'Espagne (!). Ce que Baudelaire a pris. Il y a été comme forcé [11].»

Et cela finissait par un coup de dent à Musset, dont la vogue torturait Sainte-Beuve—Musset dont il conseillait de souligner les côtés obscènes et pornographiques. Ainsi nuls risques et tout profit.

Baudelaire n'en garda pas moins de ces conseils une éternelle reconnaissance.

1858.—*Gordon Pym*. Nouvelle lettre de Baudelaire à Sainte-Beuve en faveur de Poe [12]. Pas d'article. Et de quatre [11]

1859.—Un petit scandale. Hippolyte Babou moins patient que Baudelaire a dénoncé dans un article le silence obstiné de Sainte-Beuve sur l'auteur des *Fleurs du Mal*, et flétri nettement les réticences cauteleuses du grand critique qui ne se répand en copie que sur les ouvrages de second ordre [13].

Affolement de Baudelaire à l'idée d'être rendu responsable, quoique innocent. Lettre à Sainte-Beuve pour se disculper [14]. Réponse indignée de Sainte-Beuve, furieux de se voir dévoilé [15].

«Vous ne pouvez vous faire une idée de ce que c'est que la lettre de Sainte-Beuve, écrit Baudelaire à Malassis. Il paraît

que, depuis douze ans, il notait tous les signes de malveillance de Babou. *Décidément, voilà un vieillard passionné avec qui il ne fait pas bon se brouiller...* [16].»

Vraisemblablement Sainte-Beuve tint toujours rancune à Baudelaire de cet incident. Du moins, pour se taire, le ressentiment lui fournissait là une espèce d'excuse.

La même année, Baudelaire publiait son étude sur *Théophile Gautier*. Il va de soi que, selon l'usage, Sainte-Beuve n'en souffla pas mot. Et de cinq!

1860.—*Les Paradis artificiels*. Lettre de Baudelaire à Sainte-Beuve indiquant discrètement que M. Dalloz, directeur du journal où opère le critique, lui a dit: «Le livre est digne de Sainte-Beuve. Faites une visite à Sainte-Beuve à ce [12] jet.» Baudelaire ajoute: «Je n'aurais osé y penser. Cependant j'ai plus que jamais besoin d'être soutenu.» Le post-scriptum fait allusion à un morceau de pain d'épice qu'en passant il avait porté à Sainte-Beuve, fort gourmet [17]. Nous avons la réponse de Sainte-Beuve. Evasive, ajournant l'article, alléguant des arriérés, ne promettant rien. Par contre il daigne remercier du pain d'épice. Et de six! [18]

A la vérité, il se croyait largement quitte envers Baudelaire. Car, piqué quand même par l'article de Babou, comprenant la nécessité de rompre le silence, il s'était enfin décidé à nommer Baudelaire dans une *Causerie du Lundi*, en date du 20 février [19]. Il y revenait sur l'article de Babou, accusait son accusateur d'envie, et finalement, comme un chien qu'on fouette, arrivait à Baudelaire. Oh! sans se fouler, sans se donner grand mal, recopiant simplement entre guillemets des fragments de la lettre qu'il lui avait adressée en 1857. On trouvera cette lettre à la suite des *Fleurs du Mal* dans l'édition définitive. On la rapprochera de l'article que, dans le même temps, Barbey d'Aureville consacrait au livre [20]. Et on pourra mesurer toute la distance artistique qui sépare un Sainte-Beuve d'un Baudelaire, un Sainte-Beuve d'un d'Aureville.

Pour Sainte-Beuve, Baudelaire est «un esprit fin», un talent «habile et curieux». Mais «Baudelaire se défie trop [13] de la passion(?), de la passion naturelle(?)». Il «accorde trop à l'esprit, à la combinaison». «Laissez-vous faire, conseille Sainte-Beuve, ne craignez pas tant de sentir comme les autres, n'ayez jamais peur d'être trop commun.» Toutefois, il convient aimer quelques pièces dont certaines lui semblent dignes de l'Anthologie. Enfin «il tient compte surtout à Baudelaire» (comme à Bouilhet et à Soulayr) «de ce qu'ils viennent tard, quand l'école dont ils sont a déjà tant donné et tant produit, quand elle est comme épuisée... Ils soutiennent avec honneur, ils décorent le déclin et le coucher de la Pléiade».

On possède ici, presque au complet, le sentiment de Sainte-Beuve sur Baudelaire, la cote qu'il lui attribue: un petit poète de troisième ou quatrième ligne, un de ces humbles glaneurs à la suite, qui viennent quand les maîtres ont fauché le meilleur du champ, esprits fins, bizarres, distingués, mais qui ne peuvent ramasser que les épis de surcroît, les déchets de grande moisson, ce qui reste...

Rappelez-vous plus haut les moyens de défense: «Lamartine avait pris les *cieux*, Hugo avait pris la *terre*... etc.»

Sainte-Beuve à ce moment, comme on voit, était loin du jugement porté vingt ans plus tard par Banville et que la postérité ne cessera de confirmer:

«Il faut admirer en Baudelaire un des plus grands hommes de ce temps et qui, si nous ne vivions pas sous le [14] ègne intellectuel de Victor Hugo, mériterait que nul poète contemporain ne fût mis au-dessus de lui. De tous les artistes modernes du vers, l'auteur des *Fleurs du Mal* est le seul qui n'ait rien dû à l'auteur de la *Légende des siècles*. Il ne procédait ni de lui ni de personne... [21]»

1861.—*Richard Wagner et Tannhäuser*. Nul article de Sainte-Beuve. Et de sept.

Les Fleurs du Mal, seconde édition augmentée. Cette fois, Baudelaire, comme tout le public littéraire, doit attendre son tour de Lundi. Plus de procès à invoquer. Un recueil classé, consolidé, abordant presque déjà la gloire. Evidemment le père Sainte-Beuve va y aller de son article, donner son impression d'ensemble sur l'homme et sur l'œuvre. Mais non. Pas une ligne, pas un mot, pas une allusion. Et de huit!

1862.—Un coup de tonnerre. Baudelaire, en manière de manifestation artistique, d'affirmation personnelle, se présente à l'Académie. Fâcheux contre-temps pour Sainte-Beuve qui s'apprêtait à faire campagne dans cette élection et à peser publiquement les titres des candidats [22]. Arrivé à Baudelaire, comment s'en tirer? Impossible de passer sous silence, ou de malmener son «jeune ami». Et d'autre part, pas moyen de s'associer à cette gaminerie sans nom: Baudelaire, le petit Baudelaire candidat! Sainte-Beuve ici n'a pas trop de toute son adresse, pour ne pas dire plus. Il écrit:

«On s'est demandé d'abord si M. Baudelaire en se présentant voulait faire une niche à l'Académie et une épig[15] nme; s'il ne prétendait point l'avertir par là qu'il était bien temps qu'elle songeât à s'adjoindre ce poète et cet écrivain si habile et si distingué dans tous les genres de diction, Théophile Gautier, son maître [22 bis]. On a eu à *apprendre, à épeler le nom de M. Baudelaire* à plus d'un membre de l'Académie qui ignorait totalement son existence. Il n'est pas si aisé qu'on le croirait de prouver à des Académiciens politiques et hommes d'État comme quoi il y a, dans les *Fleurs du Mal*, des pièces très remarquables vraiment pour le talent et pour l'art...; et qu'en somme M. Baudelaire a trouvé moyen de se bâtir, à l'extrémité d'une langue de terre réputée inhabitable et par delà les confins du romantisme connu, un kiosque bizarre, fort orné, fort tourmenté, mais coquet et mystérieux, où on lit de l'Edgar Poe, où l'on récite des vers exquis, où l'on s'enivre avec le haschich pour en raisonner après, où l'on prend de l'opium et mille drogues abominables dans des tasses d'une porcelaine achevée. Ce singulier kiosque, fait en marqueterie, d'une *originalité concertée* et composite, qui, depuis quelque temps, attire les regards à la pointe du Kamtchatka romantique, j'appelle cela la folie Baudelaire. Est-ce à dire seulement, et quand on a tout expliqué de son mieux à de respectables confrères un peu étonnés, que *toutes ces curiosités, tous ces regards* et ces raffinements leur semblent des titres pour l'Académie, et *l'auteur lui-même a-t-il pu sérieusement se le persuader?* Ce qui est certain, c'est que l'auteur gagne à être vu, [16] ue là où l'on s'attendait à voir entrer un homme étrange, excentrique, on se trouve en présence d'un candidat poli, respectueux, *exemplaire, d'un gentil garçon*, fin de langage et tout à fait classique dans les formes...»

J'ai souligné quelques-uns des traits les plus protecteurs, les plus dédaigneux dans ce certificat de bonnes lettres et bonnes façons. Quel ton, en effet, pour parler de Baudelaire! Quelle différence avec les accents déférents d'un Barbey

d'Aureville, d'un Asselineau, d'un Edouard Thierry!

N'empêche que de la part de Sainte-Beuve, si gros Monsieur, juché si haut, un tel acte de condescendance, un tel présent de publicité pouvaient paraître exceptionnels. Baudelaire, évidemment, sentit plus l'honneur que les réserves. Il écrivit à Sainte-Beuve une lettre débordante de gratitude [23].

Dès cet instant, il était à sa merci, suivit tous ses conseils académiques, n'insista plus, se désista. Sainte-Beuve le félicita de cette renonciation. «Quand on a lu votre dernière phrase de remerciement conçue en termes si modestes et si polis, on en a dit tout haut: *Très bien!* Ainsi vous avez laissé de vous une bonne impression: n'est-ce donc rien [24]?»

Baudelaire ne put nier, mais dut probablement penser que, pour ses candidats, Sainte-Beuve se contentait de peu.

1863-1864-1865-1866.—*Eurêka*, les *Histoires grotesques et sérieuses* [25], des vers dans les *Poètes français* de [17]épet, des vers dans le *Parnasse contemporain*. Sur tout cela cherchez dans Sainte-Beuve: silence, silence. Une fois pour toutes avec son «jeune ami» il s'est mis en règle. Compte clos, crédit arrêté. Il ne parlera plus jamais de Baudelaire [26].

Il le sait cependant aux abois, forcé par les dettes à l'exil, interdit de séjour, gravement malade, plus que pauvre. Sur des prières aussi discrètes que réitérées, il semble bien, sans que ce soit sûr, lui avoir donné un coup d'épaule auprès du libraire Garnier pour une édition complète. Mais d'articles, de citations, plus l'ombre [27].

Quand Baudelaire meurt, une banale lettre de condoléances à Mme Aupick. C'est tout. [28]

Et pourtant, j'oublie un détail. Cela se passait en 1869. Un grand mouvement se dessinait autour de la mémoire de Baudelaire. La Fizelière et Decaux avaient publié l'année précédente—hommage inconnu à Sainte-Beuve—une bibliographie minutieuse de l'auteur des *Fleurs du Mal*, où se trouvaient notés les moindres de ses poèmes, les moindres de ses études [29]. L'éditeur Michel Lévy, emboitant le pas, adoptait les vœux des amis de Baudelaire, commençait l'édition des œuvres complètes, tant souhaitée par le poète.

Une œuvre complète à embrasser, une carrière totale à juger, le sujet idéal pour un *Lundi* de Sainte-Beuve. [18]out le monde sans doute guettait l'article, l'éditeur comme les lettrés.

Mais non. Sainte-Beuve, figé dans son mutisme, ne vit là qu'un prétexte à réclamation personnelle. La lettre de 1857 ayant été publiée par Michel Lévy à la suite du premier volume, il y aperçut des fautes d'impression. Pour rectifier, il donna le texte authentique à la fin d'un tome des *Lundis*. La lettre était précédée de ces lignes [30]:

«Le poète Baudelaire, très raffiné, très corrompu à dessein et par recherche d'art, *avait mis des années* à extraire de tout sujet et de toute fleur un suc vénéneux et même, il faut le dire, *assez agréablement vénéneux*; c'était d'ailleurs un homme d'esprit *assez aimable à ses heures* et très capable d'affection...»

A ce maigre bouquet se réduisit sa couronne funèbre, à cette sèche notice l'étude définitive qu'on espérait. Même au delà de la tombe, Sainte-Beuve ne gâtait pas «son cher enfant».

Comme chez beaucoup de critiques, chez Sainte-Beuve, à côté de vues fines et ingénieuses, abondent les bévues, les injustices, les incompréhensions.

Toutefois, parmi les siennes, on peut distinguer trois périodes. Dans la première, c'est un enthousiasme sincère ou voulu qui l'abuse. S'improvisant le héraut de la phalange romantique, souvent les amitiés ou les antipathies de [19]oupe l'entraînent trop loin dans le dénigrement ou dans l'éloge.

Après 1835, il a pu se convaincre que, comme poète, il était à jamais surpassé, «gratté», par ses compagnons de lutte: Lamartine, Hugo, Gautier, Vigny, Musset. Dès lors, malgré lui, c'est l'envie qui l'égare. Une brouille avec Hugo lui épargnera le supplice de chanter ses louanges. Envers les autres, par contre, son envie ne se maîtrise plus. Elle suinte en gouttelettes amères dans ses journaux privés, ses remarques secrètes. Puis, au jour propice: anniversaire, réception académique, malheur, mort, elle déferle dans un article. Pas un de ces grands noms qu'elle n'ait aspergés de ses jets venimeux [A].

[A] Pour être exacts, rappelons cependant une épargnée: M^{me} Desbordes-Valmore, dont Sainte-Beuve fut des rares à sentir et à vanter, comme il fallait, le génie.

Enfin, à partir de 1850, le train artistique le dérouta. Il n'y est plus, ne suit plus. L'incompétence ici l'aveugle. Il néglige Leconte de Lisle, Michelet, Barbey d'Aureville. Il se trompe lourdement sur Flaubert. Il passe à côté de Verlaine. L'envergure de Baudelaire lui échappe.

Dans ces données comme dans les documents cités plus haut, on trouverait peut-être une explication de son attitude envers Baudelaire.

Son silence presque continu sur l'auteur des *Fleurs du Mal* procéderait de deux des phases ci-dessus: la troisième [20], puis la seconde. Tant que Baudelaire reste obscur, il l'omet ou le diminue, faute de l'apprécier à sa valeur. Dès que la gloire de son «jeune ami» se lève, il s'en tait, crainte de la pousser.

Avec Baudelaire il commence par l'incompétence et il termine par l'envie.



II

PARMI les nombreux articles qu'a suscités ma précédente étude et qui nous montrent en pleine ascension la gloire comme la faveur de Baudelaire, il s'en est trouvé quelques-uns pour prendre la défense de Sainte-Beuve. Notamment l'âpre plaidoyer qu'a publié dans le *Temps* mon ami M. Paul Souday.

Il serait oiseux de discuter ici longuement les griefs personnels que m'oppose le sagace critique du *Temps*.

De ce qu'on est chroniqueur, romancier, auteur dramatique, s'ensuit-il que vous soient interdites la culture, la lecture et certaines prédilections littéraires? De ce qu'on admire chez Vallès le grand écrivain, le grand romancier, résulte-t-il qu'on doive endosser ses boutades, ses foucades, ses idées et qu'avec lui on doive renvoyer Baudelaire à l'asile ou Homère aux Quinze-Vingts? Enfin, parce qu'en maint endroit Barbey d'Aureville surcharge fâcheusement son style d'arabesques et de clinquant, parce qu'il écrivit sur Goethe un pamphlet superficiel, parce qu'en une de ses phrases²²; il se rencontre avec Sainte-Beuve, faut-il pour cela taire la rare clairvoyance de son étude sur les *Fleurs du Mal* et nier le contraste frappant avec le critique des *Lundis*? Sincèrement je ne le pense pas.

Sur le reste du débat, d'autre part, les faits et les documents que j'ai cités me paraissent répondre; et sans fol orgueil, je crois que l'interprétation que j'en ai donnée n'outrepassait ni la mesure ni la vérité.

Comme exemples, ne reprenons que les dates et les œuvres culminantes; en 1861, la seconde édition des *Fleurs du Mal*,—en 1869, l'édition des œuvres complètes.

En 1861, l'autorité littéraire de Baudelaire ne souffre plus conteste. Il apporte un recueil entièrement renouvelé, expurgé des pièces libres qui pouvaient effaroucher la critique officielle, augmenté de pièces inédites dont quelques-unes magistrales, comme *le Voyage*, ce joyau de la poésie française. A ce moment, pas de poète, pas de critique qui ne s'incline devant son talent. A ce moment, Leconte de Lisle, si sévère pour lui-même, si dur pour autrui, lui consacre un article, où, malgré la réserve des épithètes et ce quelque chose de tendu qu'avaient toujours ses louanges, on voit Baudelaire placé au premier rang, hors pair^[31].

Si alors Sainte-Beuve résiste au mouvement, s'obstine dans son mutisme, ce n'est nullement malveillance ni même absolue incompréhension. C'est, comme le prouvent nos documents, qu'il tient Baudelaire pour un *poeta minor* ne méritant pas encore le *dignus intrare* dans la galerie des *Lundis*.

Or, comment appeler d'un autre nom qu'incompétence une telle faute de perspective, un tel manque de discernement et de sensibilité?

En 1869, les circonstances seront différentes.

D'abord, pour renseigner Sainte-Beuve sur l'importance réelle de «son jeune ami», toute l'œuvre de Baudelaire est là^[32].

Non seulement les *Fleurs du Mal*, mais encore ces poèmes en prose auxquels, en passant il a décoché jadis un salut.

Non seulement l'œuvre d'imagination, mais l'œuvre critique: les salons de 1845, de 1846, de 1859, les études sur les caricaturistes, les articles sur les grands littérateurs du temps, pages saisissantes par la prescience et la hardiesse des aperçus, par l'esthétique sereine et stable qui s'en dégage,—modèles accomplis de cette critique intuitive où les poètes souvent excellent.

Bref, dans ces quatre volumes, Baudelaire révéla: le reflet constant d'un des génies les plus profonds, les plus variés, les plus originaux qu'ait produits la littérature.

A l'éclat d'une pareille œuvre, on a peine à croire que Sainte-Beuve ne distingue pas son erreur. Fermerait-il même²⁴ les yeux pour ne pas la voir, que ses oreilles tinteraient de la rumeur d'éloges montant autour du nom de Baudelaire.

Quand je disais, en effet, que tout le monde littéraire attendait son article d'ensemble sur Baudelaire, je n'avançais pas qu'une conjecture. Lisez plutôt la préface de la bibliographie de Baudelaire par La Fizelière et Decaux. Sainte-Beuve y est cité, encensé, mais aussi mis en demeure.

«Quant à l'appréciation de ses écrits, déclarent les auteurs (en un style que pallie la bonne intention), quant à l'appréciation de ses écrits, elle appartient de toute nécessité à quelque grand critique habile comme M. Sainte-Beuve, par exemple, à faire courir le scalpel de l'analyse sur la fibre délicate d'une organisation poétique qui, chez Baudelaire, était prodigieusement exceptionnelle.»

Et tout le long de la préface, l'appel direct à Sainte-Beuve se poursuit, couvrant sous les fleurs une véritable sommation.

On sait la fin de non-recevoir qu'y opposa le critique des *Lundis*. Avertissements venus de l'œuvre, invites venues du monde des lettres, rien n'eut raison de son silence. Ici l'erreur n'étant plus invocable, on ne trouve plus guère d'explication que l'envie.

Etonnante certes, à première vue, chez ce vieux maréchal, si au-dessus de l'humble gradé Baudelaire. Mais on oublie que dans les lettres, hélas! il est deux envies: celle qui vise vos égaux et celle que vous inspirent vos subalternes,²⁵ envie contre les gens de son bateau et l'envie contre le bateau qui suit. Or, des deux, qui jurerait que la seconde n'est pas fréquemment la plus douloureuse, la plus cuisante, la plus implacable? Et qui prétendrait que, si sujet à la première, Sainte-Beuve soit demeuré inaccessible à la seconde?

Pourtant une chance de défense subsistait, puisée dans la santé débile de Sainte-Beuve et la date de sa mort.

Durant cette année 1869, nous sommes au fait des tourments que lui infligea la maladie. Au mois d'août, ses souffrances s'aggravaient. En septembre il donna son dernier article. Il mourut le mois suivant.

En tenant compte de ces remarques, une hypothèse aussitôt se présentait. Les quatre premiers tomes de l'édition complète de Baudelaire étant datés de 1869, peut-être avaient-ils paru, sur la fin de l'année, quand Sainte-Beuve touchait à ses suprêmes moments. Des lors, comment reprocher à un agonisant le silence le plus pardonnable?

Si pénible que fût une enquête de ce genre funèbre, j'ai voulu en avoir le cœur net. J'ai consulté la Bibliographie de la France aux années 1868 et 1869. Et voici le résultat:

Dès la fin de 1868, nous le savons par ses écrits, Sainte-Beuve connaît à fond les *Fleurs du Mal* et les *Poèmes er²⁶rose*. Les *Curiosités esthétiques*, renfermant les salons et critiques d'art, paraissent en décembre 1868. L'*Art romantique*, contenant les études de mœurs et les critiques littéraires, paraît en février 1869.

De fin février à septembre, Sainte-Beuve disposait donc de six grands mois, de vingt-quatre *Lundis*, pour parler de Baudelaire. Durant ces six mois, il continua à se taire. De ces vingt-quatre feuillets pas un seul ne fut accordé à Baudelaire.

Il me semble que cette fois la cause est entendue.



APPENDICE

LES SENTIMENTS DE BAUDELAIRE POUR SAINTE-BEUVE

AU cours de l'étude qui précède, on a pu constater l'inaltérable attachement de Baudelaire pour Sainte-Beuve malgré les constantes défections du critique à son égard.

Il resterait à expliquer cette longanimité si contraire à ce que nous révèlent de Baudelaire ses correspondances et ses papiers intimes.

Sans s'y montrer positivement vindicatif, le poète ne cesse d'y attester une extrême sensibilité aussi bien aux bons procédés qu'aux mauvais. Éloges ou dénigrements, il note tout avec une perspicacité toujours en éveil. Se défiant même de la mémoire, cette négligente, qui oublie souvent en route les injures autant que les bienfaits, il avait institué dans ses carnets une rubrique spéciale intitulée *Vilaines canailles*, où il inscrivait les noms des personnes qui l'avaient desservi ou simplement déçu. Or, par un traitement privilégié, Sainte-Beuve ne figure sur aucune de ces listes vengeresses.

Bien mieux, en 1859, au moment où Babou manque de le brouiller avec le critique, dans la lettre affolée qu'il écrit à Poulet-Malassis, Baudelaire déclare: «Ce qu'il y avait dangereux là dedans, c'est que Babou avait l'air de me défendre contre quelqu'un qui m'a rendu *une foule de services*.»

Lesquels? On reste rêveur. On cherche et voici ce qu'on trouve jusqu'à cette date: trois refus d'articles sur Poe, une lettre privée sur les *Fleurs du Mal*, des conseils privés lors du procès. Secours bien minces. On cherche encore: on découvre deux lettres de Sainte-Beuve, l'une en date du 3 octobre 1852 mentionnant la recommandation d'un manuscrit à Véron, une autre lettre en date du 20 mars 1854 où Sainte-Beuve se récuse au sujet d'une demande d'appui au *Moniteur*. Et c'est tout.

Qu'un poète, à visées médiocres et doutant de soi, se fût abusé sur l'importance de ces menus services, l'illusion semblerait plausible. Mais chez Baudelaire, elle déconcerte.

Dans ses lettres, dans ses carnets, le trait dominant, permanent, c'est l'orgueil.

Non pas la petite vanité de l'homme de lettres qui puise toute sa force dans les louanges d'autrui, les publicités bruyantes, les succès immédiats—et s'effondre aussitôt que ces adjuvants cessent. Mais une foi intérieure et indéfectible en sa valeur personnelle, en son génie, en son œuvre, une prescience presque miraculeuse du rang où celle-ci atteindra. Dès 1847, quand il annonce les *Fleurs du Mal* sous son titre primitif *Les Lesbiennes*, le format que Baudelaire leur assigne d'autorité, c'est l'in-quarto—c'est-à-dire le format réservé aux grands chefs-d'œuvre consacrés [B]. En 1860, un an après l'incident Babou, il écrit à sa mère: «Plus je deviens malheureux, plus mon orgueil augmente.» Et dans une autre lettre: «Comme j'ai un genre d'esprit impopulaire, je gagnerai peu d'argent, *mais je laisserai une grande célébrité, je le sais*.» Et partout de même répétée, ressassée la certitude de la durée, de l'immortalité des *Fleurs du Mal*.

[B] Edition originale de *Chien Caillou* de Champfleury, Martinon 1847. Sur le 2^e plat de la couverture: A PARAITRE INCESSAMMENT: Pierre de FAYIS, *Les Lesbiennes*, poèmes, un volume grand in-4.

Comment supposer alors que Baudelaire n'aperçoive pas la disproportion entre le sentiment qu'il a de sa grandeur et la taille que lui attribue Sainte-Beuve? Comment comprendre qu'il tremble à l'idée d'une brouille avec un protecteur si tiède et qu'il exagère, avec un si manifeste parti pris, une serviabilité si parcimonieuse?

Énigme qui n'est insoluble qu'à première vue et qui s'éclaire quand on analyse un à un les éléments de cet attachement étrange.

Sans parler de la première emprise de jeunesse, des premiers élans d'admiration qui durent s'atténuer secrètement lorsque Baudelaire prit pleine possession de son talent, il est évident que, dans cet attachement, l'intérêt eut une part.

Non que dans ses relations avec Sainte-Beuve, Baudelaire poursuivît un avantage personnel. Vraisemblablement, quoique sans grande confiance, il espérait, il ne désespérait pas qu'un jour, peut-être, à la longue, son tour de *Lundi* viendrait. Mais au peu que Sainte-Beuve lui avait accordé, à ces éloges retenus, et par raccroc, que le critique lui dispensait dans un coin d'article, Baudelaire était trop fin pour ne pas discerner que ce jour était encore bien lointain, bien incertain, si encore il devait jamais luire. Au surplus, son orgueil lui permettait d'attendre et lui défendait de demander plus. Une seule fois il fléchit, c'était en 1860, lorsque parurent les *Paradis artificiels*. Baudelaire alors nettement sollicita de Sainte-Beuve un article. Mais par les lettres récemment publiées dans la *Revue de Paris*, nous connaissons les dessous de cette défaillance. «J'ai plus que jamais besoin d'être soutenu, écrivait-il à Sainte-Beuve et je devais vous rendre compte de mon *embarras*.» *Embarras* signifiait le dernier degré de la détresse, misères physiques, misère pécuniaire, un homme à la dérive. Cette sollicitation dictée par l'angoisse resta, on le sait, sans résultat. Ce fut la première et la dernière.

Par contre, si peu quémandeur pour lui-même, nous avons vu que, en faveur de Poe, Baudelaire n'hésitait pas à hâter Sainte-Beuve. De 1856 à 1865, pas une année sans que Baudelaire ne revienne à la charge, ne caresse et ne relance le critique pour lui arracher l'article sur Poe. C'est chez lui le même acharnement qu'à demander de l'argent à sa mère pour Jeanne Duval. Avec la Muse noire, Poe avait fini par devenir sa grande charge, son grand devoir. Pour lui gagner Sainte-Beuve, il eût tout pardonné, il pardonnait tout au critique. Poe fut sûrement dans leur attachement un des liens les plus solides.

Mais en dehors de ces calculs—bien désintéressés—ce qui semble avoir le plus retenu Baudelaire à Sainte-Beuve, malgré déboires et déceptions, c'est Sainte-Beuve lui-même, sa fréquentation, sa société.

Si orgueilleux que fût Baudelaire, visiblement il avait été flatté par l'accueil affable de cet écrivain fameux, son aîné

presque de vingt ans, maître de toutes les renommées littéraires de l'heure, et dont la porte ne s'ouvrait qu'à des pairs ou à des intimes.

«Un homme qui, malgré ma jeunesse relative, m'a toujours pris pour son égal!» écrivait-il fièrement à sa mère en 1865. Traitement peu commun de la part de Sainte-Beuve, si réservé, si en méfiance contre les intrus et les fâcheux.

Et effectivement, faute de services, il ressort de leur correspondance que Sainte-Beuve ne ménageait à Baudelaire ni une paternelle considération ni de délicats égards ni même des avis et des réconforts d'autant plus précieux³² qu'ils venaient de plus haut.

«Est-il permis de venir se réchauffer et se fortifier à votre contact? lui écrivait Baudelaire en 1865 (un mois après lui avoir adressée vainement *Gordon Pym*). Vous savez ce que je pense des hommes atonifiants et des hommes tonifiants. J'ai besoin de vous comme d'une douche.»

On se demande, du reste, dans quelle société Baudelaire si réfléchi, si épris de belles lettres, eût trouvé l'équivalent en agrément et en qualité de ce que lui offrait celle de Sainte-Beuve. Banville bien superficiel et funambulesque, Gautier pliant sous le feuilleton et, en ses propos, plus rapin que penseur, Leconte de Lisle absorbé dans ses transcriptions de l'antique, Poulet-Malassis bon lettré mais tout à ses échéances, Asselineau aimable polygraphe mais sans profondeur, Théophile Silvestre écrivain de haute marque mais toujours au dehors pour des inspections d'art, Flaubert à Croisset, Barbey d'Aureville, le tempérament le plus proche du sien, mais accaparé par le roman, le journalisme, les salons,—à la vérité, comme tous les esprits supérieurs, Baudelaire se trouvait très isolé dans son époque [C]. A défaut de Renan qu'il ne connaissait pas et qui d'ailleurs se désintéressait ouvertement des auteurs du jour, on conçoit que, pour un p³³ te de cette envergure et de cette culture, la familiarité, même inefficace, de Sainte-Beuve ait été la planche de salut, le *præsidium* rêvé. Et l'on s'explique que pour le garder Baudelaire ait avalé tant de couleuvres.

[C] Au moment où se corrigent les épreuves de cette étude, la *Revue de Paris*, du 15 octobre 1917 publie une lettre de Baudelaire qui apporte aux remarques ci-dessus la confirmation du poète lui-même: «Excepté d'Aureville, Flaubert, Sainte-Beuve, je ne peux m'entendre avec personne. Th. Gautier seul peut me comprendre, quand je parle peinture.» (11 août 1862).

Cependant, à la digestion, ne lui laissèrent-elles pas quelques aigreurs? La négative serait aventurée.

Ouvrons en effet les *Fleurs du Mal* (première ou seconde ou troisième édition) et relevons les noms des dédicataires. L'ensemble du volume est dédié à Gautier, trois pièces sont dédiées à Victor Hugo, deux au sculpteur Christophe, une autre à Banville, une autre à Constantin Guys, une autre à Maxime du Camp.

Mais à Sainte-Beuve pas une seule, malgré les témoignages d'admiration que prodiguait Baudelaire, dans ses lettres, au poète de *Joseph Delorme*.

Consultons la *Revue Fantaisiste* où parurent de Baudelaire les *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains*. Ces *Réflexions* ont pour sujets Banville, Barbier, Desbordes-Valmore, Pierre Dupont, Flaubert, Gautier, Victor Hugo, Leconte de Lisle, Le Vavas seur, Paul de Molènes, Pétrus Borel. Mais de Sainte-Beuve pas trace.

Compulsons le recueil des *Poètes Français* de Crépet où l'anthologie de chaque poète s'orne d'une étude sur son³⁴ uvre. Baudelaire a signé plusieurs de ces notices. Sainte-Beuve y a, bien entendu, la sienne. Mais elle n'est pas signée: Baudelaire. Elle est signée: Babou.

Feuilletons enfin les œuvres complètes de Baudelaire, fouillons, scrutons ligne à ligne. Dans les sept volumes, nulle part le nom de Sainte-Beuve n'est cité.

Omissions trop répétées pour qu'on les croie dues au hasard.

Il est plus probable qu'elles furent voulues et que, par ce mutisme obstiné, Baudelaire entendit rendre à Sainte-Beuve ce qu'on appelle «la pareille».

Ici s'accuse nettement la différence de procédés entre les écrivains de haute classe et les subalternes.

Négligé par Sainte-Beuve, un Babou s'exaspère, accuse, invective.

Un Baudelaire, au contraire s'en tiendra au silence, cette légitime représaille de l'artiste contre ceux qui se taisent sur lui.



NOTES:

[1] «Le second ami était et est encore gros, paresseux et lymphatique; de plus il n'a pas d'idées et ne sait qu'enfiler et perler des mots en manière de colliers d'Osages» (Article de Baudelaire dans l'*Echo des Théâtres* du 23 août 1846. *Œuvres posthumes*, Mercure de France, 1908, p. 293).

[2] La prédiction de Gautier sur Baudelaire est trop longue pour être citée en entier. Elle se termine ainsi: «Le Baudelaire fera long feu comme le Pétrus.» (M. DU CAMP, *Souvenirs littéraires*, t. II, p. 83 et 84).

A joindre cette autre opinion de Gautier sur *le* Baudelaire: «Théophile Gautier qui, dans l'intimité, a un vif sentiment critique, me disait en 1848:—Baudelaire est un beau vase qui a une fissure» (CHAMPFLEURY, *Souvenirs*, p. 145).

Il est à remarquer cependant que, dès 1845, la presque totalité des *Fleurs du Mal* était connue du monde lettré par les récitations qu'en faisait Baudelaire.

[3] *Œuvres posthumes*, Mercure de France, 1908, p. 54.

[4] BAUDELAIRE, *Lettres*, p. 492, 15 janvier 1866.

[5] En 1856, dans la *Préface* de sa traduction des *Histoires extraordinaires*, à propos d'un biographe de Poe, qui s'était permis, par une inconvenance étrange, de publier en tête des œuvres de l'écrivain un éreintement en règle de sa vie et de ses ouvrages, Baudelaire écrivait ces lignes indignées et mémorables: «Il n'existe donc pas en Amérique d'ordonnance qui interdise aux chiens l'entrée des cimetières» (*Histoires extraordinaires*, 1856, p. XX).

[6] BAUDELAIRE, *Lettres*, p. 190, 19 mars 1856.

[7] SAINTE-BEUVE, *Correspondance*, t. I, p. 210, 24 mars 1856.

[8] BAUDELAIRE, *Lettres*, p. 104, 9 mars 1857. J'ai omis de noter la réponse de Sainte-Beuve (*Correspondance*, t. I, p. 222, 11 mars 1857). Sainte-Beuve préfère qu'Edouard Thierry, rédacteur au *Moniteur*, parle d'abord de l'ouvrage. Quant à lui, il ajourne à une date vague, sous prétexte qu'il n'a pas encore «sa petite idée» sur Poe—malgré la publication de deux volumes contenant les plus célèbres chefs-d'œuvre du conteur. Cette seconde promesse d'article n'eut pas, d'ailleurs, plus de suites que la première.

[9] *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} juin 1855.

[10] *Nouveaux Lundis*, t. I, p. 400, et SAINTE-BEUVE, *Correspondance*, t. I, p. 219.

[11] BAUDELAIRE, *Œuvres posthumes*, Quantin, 1887 (éd. Crépet), p. 285.

[12] BAUDELAIRE, *Lettres*, p. 163, 14 juin 1858. «... Il y a des jours où les injures de tous les sots vous montent au cerveau et alors on implore son vieil ami Sainte-Beuve.» Le vieil ami Sainte-Beuve n'avait sans doute pas encore assez mûri «sa petite idée» sur Poe, car il persista dans le silence.

[13] Cet article, intitulé *l'Amitié littéraire*, avait paru dans la *Revue Française*. Il reparut dans un volume de Babou, intitulé *Lettres satiriques et critiques*, Poulet-Malassis, 1860. Le passage visant Sainte-Beuve se terminait par la phrase suivante: «Il glorifiera *Fanny*, l'honnête homme! et gardera le silence sur les *Fleurs du Mal*.» Toutefois, l'éditeur, sans doute sur la prière de Baudelaire, ayant supprimé la phrase, Babou la rétablit dans un *Post-scriptum* avec sommation à Poulet-Malassis de l'insérer.

[14] BAUDELAIRE, *Lettres*, p. 184, 21 février 1859.

A consulter également une lettre à Asselineau sur le même sujet (p. 185) du 24 février 1859.

[15] SAINTE-BEUVE, *Nouvelle Correspondance*, p. 153, 23 février 1859. A consulter aussi une lettre de Sainte-Beuve à Poulet-Malassis (p. 142), même date, même sujet. Sainte-Beuve demande à Poulet-Malassis de lui confier la fameuse lettre qu'il avait adressée à Baudelaire sur les *Fleurs du Mal* et qui, de 1857 à 1870, constitue sa grande pièce de défense, sa grande parade contre les accusations d'indifférence envers Baudelaire.

[16] BAUDELAIRE, *Lettres*, p. 187.

[17] BAUDELAIRE, *Lettres*, p. 269.

[18] SAINTE-BEUVE, *Correspondance*, t. I, p. 255, 3 juillet 1860.

[19] *Causeries des Lundis*, t. XV, p. 350. *Lettre au directeur-gérant du Moniteur*. Il est à signaler qu'une fois de plus, Sainte-Beuve justifie son silence en invoquant un article consacré à Baudelaire dans le *Moniteur* par Edouard Thierry. En 1858 il dit à Baudelaire: «Thierry parlera de vous.» En 1860: «Thierry a parlé de vous.» Ingénieuse combinaison qui instituait Thierry définitivement comme délégué aux affaires baudelairiennes et fournissait aux temporisations de Sainte-Beuve tantôt une prétexte, tantôt une excuse.

Il est en outre à noter que l'incident Babou-Sainte-Beuve se termina au mieux. En 1862, en tête des poésies de Sainte-Beuve publiées dans les *Poètes Français* de Crépet, parut une notice sur Sainte-Beuve, signée Hippolyte Babou et où l'encensoir n'était pas balancé de main morte

(*Poètes Français*, t. IV, p. 357). Sur quoi, Sainte-Beuve, ne voulant pas demeurer en reste de politesse, accorda aux notices publiées par Babou dans ce recueil un paragraphe plus qu'obligeant (*Nouveaux Lundis*, t. III, p. 341).

Dans cette affaire il n'y eut donc qu'une victime: Baudelaire.

[20] Ce bel article parut d'abord dans les *Articles justificatifs pour Charles Baudelaire, auteur des Fleurs du Mal* (1857), imprimerie Dondey Dupré, p. 9. Il fut réédité dans *Les Œuvres et les Hommes*, 1862, t. III.

[21] Extrait de la notice de Banville, un des morceaux les plus complets et les plus profonds qu'on ait publiés sur l'Œuvre de Baudelaire. Banville, d'habitude si menu, si gracile, si papillonnant, y atteint, en maint endroit, à la force. Cette notice parut d'abord dans l'*Album de la Galerie contemporaine*, in-4, Baschet (vers 1877). Elle a été reproduite, en partie seulement, dans la récente édition des *Fleurs du Mal*, publiée par la librairie Fasquelle (1912).

[22] *Nouveaux Lundis*, t. I, p. 400 et 401.

[22 bis] Ce nom, ces mots n'étaient pas mis là sans intention. Dans un article récent du *Mercure de France*, M. Ernest Raynaud nous a révélé l'espèce de pacte d'échange qui s'était conclu à ce moment entre Sainte-Beuve et Gautier: Sainte-Beuve promettant un fauteuil d'académicien à Gautier contre un siège de sénateur que celui-ci lui assurerait. On devine le trouble qu'apportait dans ces *combinazioni* l'irruption ingénue de Baudelaire. Sainte-Beuve, il faut le reconnaître, se tira fort habilement de ce mauvais pas. Désigner Gautier comme le maître de Baudelaire, c'était du même coup amorcer sa candidature et ruiner celle de son jeune concurrent. Protester contre l'indifférence de l'Académie envers les poètes du jour, c'était poser des jalons pour une compensation prochaine en faveur de Gautier. Dès lors, l'échec de Baudelaire, soit par voie de scrutin, soit par voie de désistement, ne faisant pas de doute, on se trouvait en excellente posture pour pousser Gautier au premier fauteuil vacant. A tous égards, ce fut du plus joli travail académique et où il semble bien que Baudelaire n'ait vu que du feu.

[23] BAUDELAIRE, *Lettres*, p. 325.

[24] SAINTE-BEUVE, *Correspondance*, t. I, p. 285, 15 février 1862.

[25] Cependant Baudelaire avait envoyé les *Histoires sérieuses et grotesques* à Sainte-Beuve et spécialement attiré son attention sur ce livre, sans obtenir même un accusé de réception (*Lettres*, p. 426, 15 mars 1865 et p. 427, 30 mars 1865).

[26] A titre de curiosité, j'ai relevé les noms des poètes contemporains auxquels Sainte-Beuve avait consacré des articles entre 1857 et 1867, date de la mort de Baudelaire.

1857.—*Théodore de Banville, Alfred de Musset.*

1860.—*Mme Desbordes-Valmore* (Œuvres posthumes).

1861.—*Victor de Laprade.*

1862.—*Calemard de Lafayette.*

Même année, étude sur les *Poètes français* de Crépet qui fournit prétexte à des études sur *Soulary*, de *Belloy*, *Coran*—sans un mot sur Baudelaire, quoique celui-ci figurât dans le recueil.

1863.—*P. Lebrun, Théophile Gautier.*

1864.—*Alfred de Vigny.*

1865.—*Charles Monselet.*

Même année, un article sur la *Poésie française en 1865.*

Sainte-Beuve s'y plaint du manque d'originalité des poètes nouveaux. «Je me dis: ceci est du Musset!» ou bien: «Ceci rappelle Victor Hugo» ou «Ceci est du Gautier, du Banville, du Leconte de Lisle—ou *même* du Baudelaire». Toujours les réserves tendant à réduire l'importance de Baudelaire. Ce *même* était bien du même au même.

Mais voici plus significatif encore. En 1862 Sainte-Beuve se chargea de préfacier les *Poètes français* de Crépet. Il rédigea, à cet effet, une introduction formant histoire de la poésie française. Arrivé au XIX^e siècle il en conte les débuts—mais, en 1862, quelle déchéance! Il se lamente sur cette décrépitude, appelle à grands cris une Poétique nouvelle. «Et ce qui vaudrait mieux, ajoute-t-il, ce serait un exemple nouveau et vivant. La Nature seule peut créer le génie. A celui qui *doit venir* et *en qui nous avons espérance*, nous dirions...» Suit une prosopopée assez fade qui se termine ainsi: «Vous n'avez qu'à puiser au gré de vos inspirations, suivant votre habileté et votre audace;... vous fondrez tout à la flamme de votre génie; vous remettrez chaque chose à son point dans la trame du bel art, *ô grand poète qui naîtrez!*»

Invocation sincère mais plutôt oiseuse, puisque ce grand poète, à l'insu de Sainte-Beuve, était né depuis cinq ans déjà.

[27] BAUDELAIRE, *Lettres*, 1865, *passim*, p. 489 à 496.

L'appui de Sainte-Beuve semble s'être borné à certifier à l'éditeur Garnier la valeur littéraire de Baudelaire.

Dans une des lettres de Baudelaire à sa mère, publiées par la *Revue de Paris* (20 juillet 1865), le poète exprime assez exactement la nature de l'aide que lui prêta le critique des *Lundis* en vue de ce traité avec Garnier, qui, au surplus, ne devait pas aboutir: «Sainte-Beuve, que j'ai vu à mon passage à Paris, m'a dit qu'il se mêlerait un peu de la question.»

[28] SAINTE-BEUVE, *Correspondance*, t. II, p. 209. Il est, dans cette lettre, à retenir deux points: 1^o Sainte-Beuve ne formule aucune promesse d'article; 2^o Sa lettre est datée du 12 septembre, c'est-à-dire qu'elle ne fut écrite que douze jours après la mort de Baudelaire.

[29] A. DE LA FIZELIÈRE et GEORGES DECAUX, *Essais de bibliographie contemporaine, Charles Baudelaire*, librairie de l'Académie des Bibliophiles, 1868.

[30] *Causeries du Lundi*, t. XV, p. 527.

[31] *Revue Européenne*, 1861. Réédité à la suite des *Derniers Poèmes*, 1895.

[32] Il s'est produit ici une grave lacune dans le nomenclature des symptômes qui, à défaut de perspicacité, eussent dû avertir Sainte-Beuve de la place prise par Baudelaire dans la poésie française.

J'avais en effet oublié de mentionner parmi ces symptômes la notice de Théophile Gautier, insérée en tête de l'édition définitive des *Œuvres complètes* (1868).

Si défectueuse et restrictive que soit encore cette notice qui persiste à maintenir Baudelaire dans le cercle des poètes artificiels et subtils, le fait qu'un écrivain illustre comme Théophile Gautier, grand potentat du feuilleton, un des maîtres de la célèbre phalange romantique, eût assumé la charge de présenter Baudelaire au public et lui eût accordé l'honneur de soixante-quinze pages en texte serré, ne pouvait manquer d'attirer l'attention de Sainte-Beuve.

Il y avait là mieux qu'un acte de complaisance posthume, une véritable consécration.

Il paraît peu probable que l'importance de cette manifestation ait échappé à un esprit aussi avisé que Sainte-Beuve.

Mais il n'est pas impossible, par contre, qu'elle ait contribué, par choc en retour, à l'ancre plus dans son silence.



CHARTRES.—IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK BAUDELAIRE ET SAINTE-BEUVE ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this

agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. "Project Gutenberg" is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation ("the Foundation" or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase "Project Gutenberg" appears, or with which the phrase "Project Gutenberg" is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase "Project Gutenberg" associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than "Plain Vanilla ASCII" or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original "Plain Vanilla ASCII" or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you

prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."

- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.